



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Le numérique dans les collèges

Collège

Numérique

Aménagement

Publié le 17 décembre 2021

Reading time : 1 minutes



UNION EUROPÉENNE



Le site eCollège31 et le plan numérique dans les collèges ont fait l'objet d'un financement européen FEDER.

L'Espace Numérique de Travail des collégiens : eCollège31

L'espace numérique de travail (ENT) eCollège31 est géré par le Conseil départemental en partenariat avec l'Éducation nationale.

[Accéder à eCollège31](#)

Le plan numérique dans les collèges

Le Conseil départemental finance l'achat et la maintenance du matériel informatique des collèges. Pour améliorer l'équipement et mieux répondre aux besoins pédagogiques, il a engagé, en concertation avec les services académiques, un plan numérique pluriannuel représentant pour l'année 2022 un budget d'investissement de 3 395 000 euros (dotations en ordinateurs, vidéoprojecteurs, tablettes, kit visio, etc. pour 22 collèges et opérations ponctuelles hors de la programmation) et un budget de fonctionnement de 280 000 euros pour la maintenance du parc informatique des collèges.

Depuis 2010, le Conseil départemental fournit et finance l'accès internet des collèges. Le marché renouvelé en 2021 a permis l'augmentation du débit à 30 Mo minimum et l'installation de la fibre sur tous les collèges.

En réponse à la crise sanitaire liée à la Covid-19, accentuant le risque de fracture numérique et décrochage scolaire, le Département poursuit et renforce l'équipement numérique des collèges publics haut-garonnais. Le soutien financier du dispositif React-EU de l'Europe va aider à l'acquisition et au déploiement d'équipements informatiques pédagogiques : PC fixes, PC portables, vidéoprojecteurs standards et interactifs, matériels actifs.

37 collèges sont concernés par ce cofinancement : 15 collèges en 2021 et 22 collèges en 2022.

Coût total du projet : 2,7 M avec une intervention européenne à hauteur de 80%



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

[Les collèges : rentrée scolaire 2026-2027](#)